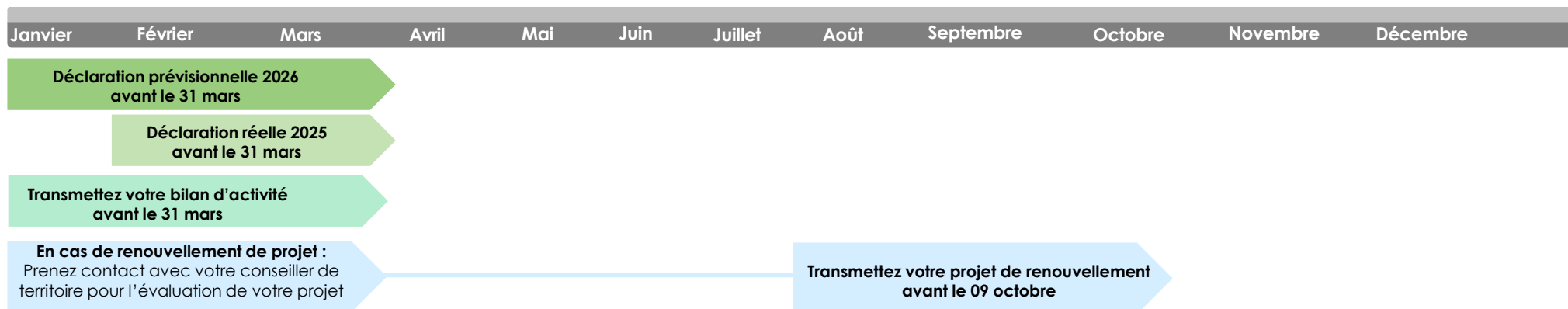


Vous êtes gestionnaire d'une Prestation Jeunes CALENDRIER 2026



Pensez à mettre à jour vos habilitations en cas de changement d'utilisateurs



Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2026	A la validation de votre déclaration, vous recevrez un acompte à hauteur de 70% du montant de votre droit prévisionnel 2026.
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2025	À la validation de votre déclaration, vous recevrez le solde de votre droit réel 2025.
Avant le 31 mars	Bilan d'activité 2025	Complétez et transmettez <u>votre bilan d'activité</u> : Ce bilan est une pièce justificative indispensable au paiement du solde de votre prestation 2025. <i>En cas de besoin, contactez <u>votre conseiller de territoire</u>.</i>
Avant le 09 octobre	Votre projet de renouvellement	Si votre convention de financement prend fin au 31 décembre 2025, vous êtes en renouvellement de projet : - Contactez votre conseiller de territoire pour vous accompagner dans l'évaluation de votre projet - Transmettez votre projet de renouvellement finalisé avec <u>toutes les pièces justificatives</u> par mail, à votre conseiller de territoire.